

Rapport de stage

Introduction

Le présent rapport permet de donner une vue d'ensemble à mon stage qui s'est déroulé du 24 juin 2024 au 19 juillet 2024 à Ocean Law Office à Tokyo, Japon. J'ai été supervisé par Monsieur Yunokuchi qui est avocat dans le cabinet.

Missions et Observations

Lorsque je restais au bureau, ma mission principale était de faire des recherches sur des questions de droit français comme le droit de la famille, le droit des sociétés ou les différents types de Visa en France. En recherchant dans les différentes lois et jurisprudences, je dressais un rapport que j'envoyais à Monsieur Yunokuchi par mail.

J'ai également eu la chance de pouvoir accompagner les avocats en dehors du bureau. Voici les détails des endroits que j'ai pu visiter :

- 24 juin : visite au centre de détention pour une rencontre avec un client.
- 25 juin : visite au tribunal de Tokyo pour une audition de témoin.
- 27 juin : visite à la maison d'une cliente.
- 28 juin : visite au tribunal pour l'audition d'un client.
- 4 juillet : visite au bureau de l'immigration.
- 5 juillet : visite au tribunal de Yokohama pour une audition de témoin.
- 9 juillet : visite au tribunal de Tokyo pour une audition de témoin.
- 10 juillet : visite à Kawagoe pour une instruction préparatoire.

J'ai découvert beaucoup de choses sur le travail d'un avocat, que ce soit devant la Cour ou en dehors, et j'ai appris que travailler dans un cabinet d'avocats est un travail très exigeant. J'ai été surprise de voir combien un avocat doit bouger durant la journée : de la maison d'un client, aux différents tribunaux, au bureau d'immigration... C'est un travail qui demande beaucoup de force et de sang-froid. J'ai également appris sur le système juridique du Japon et l'histoire du Code civil japonais.

Compétences et Difficultés

Le stage a nécessité plusieurs compétences à utiliser et à développer. La première est la capacité de rechercher une information et pouvoir la résumer d'une manière concise. J'ai eu besoin d'apprendre à aller droit au but lorsque je rédigeais les rapports, ce qui était parfois difficile à faire.

La seconde est le fait de pouvoir s'adapter et observer. Premièrement, le Japon a sa propre manière de faire les choses qui est parfois différente de la France. Deuxièmement, comme le cabinet s'occupe d'affaires internationales, nous avons rencontré des clients de différents pays et il a été important de savoir se comporter en conséquence. Dans le domaine du droit, savoir quand se lever lorsque le juge entre dans la salle du tribunal et s'incliner a été une importante partie de l'apprentissage.

Conclusion

Ce stage a été mon premier dans un cabinet d'avocat et va certainement laisser une marque permanente sur moi. Il m'a permis de voir comment la loi est appliquée dans le vrai travail d'un avocat. Je suis extrêmement motivée pour continuer à étudier le droit, et j'ai un objectif plus clair concernant mes attentes pour l'avenir.